

# Contrats «Légumes biologiques» 2018



## Saison été ou à l'année (été + hiver)

Le présent contrat engage l'Amapien-ne pour l'été 2018 ou une année complète (saison été + saison hiver) selon votre choix. **C'est un engagement fort de soutien et de solidarité** envers notre paysan -maraîcher.

Les différentes modalités de paiements sont détaillées dans la partie «choix du panier et modalités de paiements».

Les signataires des présents contrats s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans le cadre de la charte des AMAP. En particulier:

L'amapien-ne...	Les paysans...
Nom:	Michèle et Florent BOULANGER
Adresse:	49 rue du Hamelet 80860 PONTHOILE
CP:	Tél: 09 75 81 81 45
Localité:	@ <a href="http://www.leslegumesdelamorette.com">www.leslegumesdelamorette.com</a>
Tél:	Mail: <a href="mailto:leslegumesdelamorette@orange.fr">leslegumesdelamorette@orange.fr</a>
Mail:	
<b>.....s'engage à :</b>	<b>.....s'engagent à :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>* Préfinancer la production.</li><li>* Être solidaire vis-à-vis du paysan: partage des risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole.</li><li>* Participer au fonctionnement de l'AMAP, notamment aux permanences de livraison.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>* Fournir des légumes biologiques.</li><li>* Être présent aux livraisons et accueillir les amapiens sur sa ferme au moins une fois sur l'année.</li><li>* Être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail. Informer le collectif des soucis rencontrés.</li></ul>

## CALENDRIER ET MODALITÉS D'ENGAGEMENT

Le présent contrat est élaboré pour, selon votre choix: la saison d'été ou l'année entière (Barrez légumes hiver si vous ne prenez que la saison été )

saisons	Nombres livraisons	Calendrier des livraisons
<p><b>Légumes été 2018</b></p> <p><b>4 paniers printemps 8 €</b></p> <p><b>23 paniers été</b></p>	<p>27 paniers en 25 livraisons</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paniers printemps : Les 3, 10, 17 et 24 avril</li> <li>- Panier été : une livraison hebdomadaire du mardi 22 mai au mardi 16 octobre 2018 avec exceptions suivantes</li> <li>- Double panier le 7 août 2018 (pas de livraison le 14 août).</li> <li>- Double panier le 16 octobre (pas de livraison les 23 et 30 octobre).</li> </ul>
<p><b>Légumes hiver 2018/2019</b> du mardi 6 novembre au mardi 26 mars.</p>	<p>20 paniers en 18 livraisons</p>	<p>Une livraison hebdomadaire avec exceptions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Double panier le 18 décembre 2018</li> <li>Pas de livraison les 25 /12/2018 et 01 janvier 2019.</li> <li>- Double panier le 05 février 2019 (Pas de livraison le 12 février)</li> </ul>

Ces livraisons auront lieu le mardi de 17H45 à 19H dans la cour de l'ancienne CPAM, Place Anatole Gosselin 80120 RUE , juste à côté de l'office du tourisme , selon le calendrier établi ci-dessus.

En cas d'absence lors d'une livraison, le panier n'est pas remboursé. Il vous est donc conseillé de demander à une personne de votre entourage de venir retirer le panier pour vous... ou de l'offrir à quelqu'un!

## CHOIX DU PANIER ET MODALITÉS DE PAIEMENTS

Choix du panier	paiement	Encaissement chèque
<input type="checkbox"/> LE PETIT PANIER  <u>Saison été:</u> 4 printemps à 8€ + 23 paniers été à 11 €  <u>Saison hiver:</u> 20 paniers hiver à 11 €	<u>Saison été</u> <input type="checkbox"/> 1 chèque de <b>285€</b> <input type="checkbox"/> 2 chèques: 143€ + 142€ <input type="checkbox"/> 3 chèques de 95€ chacun  <u>Saison hiver</u> <input type="checkbox"/> 1 chèque de <b>220€</b> <input type="checkbox"/> 2 chèques de 110€ chacun <input type="checkbox"/> 3 chèques de 74€, 73€, 73€	1 <sup>er</sup> chèque encaissé début avril 2 <sup>ème</sup> chèque, début mai 3 <sup>ème</sup> chèque, début juin  1 <sup>er</sup> chèque encaissé mi octobre 2 <sup>ème</sup> chèque en novembre 3 <sup>ème</sup> chèque en décembre
<input type="checkbox"/> LE GRAND PANIER  <u>la saison été:</u> 4 paniers printemps à 8 €  livrés en avril 2018. + 23 paniers à 16,50€  <u>Saison hiver:</u> 20 paniers à 16,50€	<u>Saison été</u> <input type="checkbox"/> 1 chèque de <b>411,50€</b> <input type="checkbox"/> 2 chèques: 205€ + 206,50€ <input type="checkbox"/> 3 chèques: 137,50€ + 137€ + 137 €  <u>Saison hiver</u> <input type="checkbox"/> 1 chèque de <b>330€</b> <input type="checkbox"/> 2 chèques: 165€ et 165€ <input type="checkbox"/> 3 chèques de 110€ chacun	1 <sup>er</sup> chèque encaissé début avril 2 <sup>ème</sup> chèque, début mai 3 <sup>ème</sup> chèque, début juin  1 <sup>er</sup> chèque encaissé mi octobre 2 <sup>ème</sup> chèque en novembre 3 <sup>ème</sup> chèque en décembre

Le principe de l'AMAP reposant sur un pré-financement, tous les chèques seront donnés aux paysans à la signature du contrat. L'option du règlement en une fois est privilégiée.

**Cas des co-paniers:** il vous est proposé en régler en 1 ou 2 chèques maxi. Merci d'avance!

**Un avenant, «options hiver», à ce contrat pourra vous être proposé en fonction des récoltes de l'été.**

**Tous les chèques seront libellés à l'ordre du «GAEC les légumes de la Morette».**

Le paysan	L'amapien-ne
Date:	Date:
Signature:	Signature:

# Contrats «Légumes biologiques» 2018



## Saison été ou à l'année (été + hiver)

Le présent contrat engage l'Amapien-ne pour l'été 2018 ou une année complète (saison été + saison hiver) selon votre choix. **C'est un engagement fort de soutien et de solidarité** envers notre paysan -maraîcher.

Les différentes modalités de paiements sont détaillées dans la partie «choix du panier et modalités de paiements».

Les signataires des présents contrats s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans le cadre de la charte des AMAP. En particulier:

L'amapien-ne...	Les paysans...
Nom:	Michèle et Florent BOULANGER
Adresse:	49 rue du Hamelet 80860 PONTHOILE
CP:	Tél: 09 75 81 81 45
Localité:	@ <a href="http://www.leslegumesdelamorette.com">www.leslegumesdelamorette.com</a>
Tél:	Mail : <a href="mailto:leslegumesdelamorette@orange.fr">leslegumesdelamorette@orange.fr</a>
Mail:	
<b>.....s'engage à :</b>	<b>.....s'engagent à :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>* Préfinancer la production.</li><li>* Être solidaire vis-à-vis du paysan: partage des risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole.</li><li>*Participer au fonctionnement de l'AMAP, notamment aux permanences de livraison.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>* Fournir des légumes biologiques.</li><li>* Être présent aux livraisons et accueillir les amapiens sur sa ferme au moins une fois sur l'année.</li><li>* Être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail. Informer le collectif des soucis rencontrés.</li></ul>

## CALENDRIER ET MODALITÉS D'ENGAGEMENT

Le présent contrat est élaboré pour, selon votre choix : la saison d'été ou l'année entière (Barrez légumes hiver si vous ne prenez que la saison été)

saisons	Nombres livraisons	Calendrier des livraisons
<p><b>Légumes été 2018</b></p> <p><b>4 paniers printemps 8 €</b></p> <p><b>23 paniers été</b></p>	<p>27 paniers en 25 livraisons</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paniers printemps: Les 3, 10, 17 et 24 avril</li> <li>- Panier été: une livraison hebdomadaire du mardi 22 mai au mardi 16 octobre 2018 avec exceptions suivantes</li> <li>- Double panier le 7 août 2018 (pas de livraison le 14 août).</li> <li>- Double panier le 16 octobre (pas de livraison les 23 et 30 octobre).</li> </ul>
<p><b>Légumes hiver 2018/2019</b> du mardi 6 novembre au mardi 26 mars.</p>	<p>20 paniers en 18 livraisons</p>	<p>Une livraison hebdomadaire avec exceptions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Double panier le 18 décembre 2018</li> <li>Pas de livraison les 25 /12/2018 et 01 janvier 2019.</li> <li>-Double panier le 05 février 2019 (Pas de livraison le 12 février)</li> </ul>

Ces livraisons auront lieu le mardi de 17H45 à 19H dans la cour de l'ancienne CPAM, Place Anatole Gosselin 80120 RUE , juste à côté de l'office du tourisme , selon le calendrier établi ci-dessus.

En cas d'absence lors d'une livraison, le panier n'est pas remboursé. Il vous est donc conseillé de demander à une personne de votre entourage de venir retirer le panier pour vous... ou de l'offrir à quelqu'un!

## CHOIX DU PANIER ET MODALITÉS DE PAIEMENTS

Choix du panier	paiement	Encaissement chèque
<input type="checkbox"/> <b>LE PETIT PANIER</b>  <u>Saison été:</u> 4 printemps à 8€ + 23 paniers été à 11€  <u>Saison hiver:</u> 20 paniers hiver à 11€	<b>Saison été</b> <input type="checkbox"/> 1 chèque de <b>285€</b> <input type="checkbox"/> 2 chèques: 143€ + 142€ <input type="checkbox"/> 3 chèques de 95€ chacun  <b>Saison hiver</b> <input type="checkbox"/> 1 chèque de <b>220€</b> <input type="checkbox"/> 2 chèques de 110€ chacun <input type="checkbox"/> 3 chèques de 74€, 73€, 73€	1 <sup>er</sup> chèque encaissé début avril 2 <sup>ème</sup> chèque, début mai 3 <sup>ème</sup> chèque, début juin  1 <sup>er</sup> chèque encaissé mi octobre 2 <sup>ème</sup> chèque en novembre 3 <sup>ème</sup> chèque en décembre
<input type="checkbox"/> <b>LE GRAND PANIER</b>  <u>la saison été:</u> 4 paniers printemps à 8 €  livrés en avril 2018. + 23 paniers à 16,50€  <u>Saison hiver:</u> 20 paniers à 16,50 €	<b>Saison été</b> <input type="checkbox"/> 1 chèque de <b>411,50€</b> <input type="checkbox"/> 2 chèques: 205€ + 206,50€ <input type="checkbox"/> 3 chèques: 137,50€ + 137€ + 137 €  <b>Saison hiver</b> <input type="checkbox"/> 1 chèque de <b>330€</b> <input type="checkbox"/> 2 chèques: 165€ et 165€ <input type="checkbox"/> 3 chèques de 110€ chacun	1 <sup>er</sup> chèque encaissé début avril 2 <sup>ème</sup> chèque, début mai 3 <sup>ème</sup> chèque, début juin  1 <sup>er</sup> chèque encaissé mi octobre 2 <sup>ème</sup> chèque en novembre 3 <sup>ème</sup> chèque en décembre

Le principe de l'AMAP reposant sur un pré-financement, tous les chèques seront donnés aux paysans à la signature du contrat. L'option du règlement en une fois est privilégiée.

**Cas des co-paniers:** il vous est proposé en régler en 1 ou 2 chèques maxi. Merci d'avance!

**Un avenant, «options hiver», à ce contrat pourra vous être proposé en fonction des récoltes de l'été.**

**Tous les chèques seront libellés à l'ordre du «GAEC les légumes de la Morette».**

Le paysan	L'amapien-ne
Date:	Date:
Signature:	Signature: